



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 22 septembre 2014**

L'an deux mil quatorze, le lundi 22 septembre à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Puissesseau, M. Le Gallo, Mme Perol, M. Rabier, Mme Roussel, MM. Simonnet, Le Gouellec, Desperelle, Langer, Guinard, Mme Caro, MM. Vivet, Wieckowicz, Pichon, Mmes Roche, Vair Piova, Mauclerc, Menager, Delarue, Beaupuis, Le Berre, MM. Martinez, Zapf-Lacroix, Mme Médard, M. Barbotin, Mme Gouardo, M. Buisson.

Secrétaire de séance : Mme Caro

Le procès verbal de la séance du 30 juin 2014 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions de commissions qui ont eu lieu :

Le 2 juillet 2014 à 19h00 et 20h30 : Réunion conjointe des Commissions « Promotion Culturelle et Patrimoniale » et « Communication – Vie des Quartiers » portant sur l'élaboration du planning de la Fabrique et la préparation du guide culturel automne-hiver 2014/2015 ;

Le 3 juillet 2014 à 19h00 : Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de la Région de Meung-sur-Loire/Beaugency portant sur une décision modificative n°1 aux budgets principal – annexe 1 et annexe 2, l'adoption d'un règlement intérieur, les projets d'entreprises, l'autorisation de signature des marchés dans le cadre des travaux d'extension sur le Parc Synergie, l'adhésion à Approlys ;

Le 3 juillet 2014 à 20h30 : Conseil Communautaire à Baccon portant notamment sur la composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs, l'adoption du règlement intérieur du fonctionnement du Conseil Communautaire, l'approbation du règlement intérieur de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées, la fixation des attributions de compensation, les demandes de subventions pour le projet de réalisation d'un gymnase sur la Commune de Saint-Ay, les pouvoirs de police spéciale : position des communes sur la notion de transfert, le dossier de recours contentieux concernant le découpage cantonal ;

Le 5 juillet 2014 : Papecets en fête organisé par le Comité de Quartier des Papecets ;

Du 12 au 16 juillet 2014 : Accueil des amis polonais avec le Comité de Jumelage Meung Bierun ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0) 238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com

Le 14 juillet 2014 : Concours de pêche à 8h30, marché nocturne à 18h00, Bal Populaire de 21h00 à 2h00, Retraite aux Flambeaux à 22h00 (départ Square des Vignerons), Feu d'artifice à 23h00 ;

Le 15 juillet 2014 à 18h00 : Comité du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents portant sur le vote de l'indemnité de conseil au profit du Chef du Centre des Finances Publiques, l'approbation de la décision modificative n°1 sur le budget primitif 2014, la présentation du contenu du Contrat Territorial, le résultat des consultations relatives aux travaux 2014 et le bilan de la 3^{ème} édition de « Rendez-vous au bord des Mauves » ;

Le 30 août 2014 : Les Echappées de la Loire à Vélo, puis à partir de 17h00, Fête du Pont (4^{ème} édition);

Le 31 août 2014 : Vide Grenier organisé par le Comité de Quartier de la Haute Croix ;

Le 2 septembre 2014 à 19h00 : Commission « Environnement et Développement Durable » portant sur la présentation du projet de mise en valeur des bords de Loire et le règlement local de publicité ;

Le 4 septembre 2014 à 14h30 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur les demandes d'aides financières ;

Le 6 septembre 2014 à partir de 9h00 : Forum des Passions ;

Le 11 septembre 2014 à 19h00 : Soirée de présentation de la saison culturelle et accueil des nouveaux Magdunois ;

Le 15 septembre 2014 à 18h00 : Visite des Parcs Synergie Val de Loire et Actiloire ;

Le 15 septembre 2014 à 18h30 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 22 septembre 2014 ;

Le 15 septembre 2014 à 20h30 : Commissions « Foires et Marchés, Animation, Cérémonies », « Promotion Culturelle et Patrimoniale », « Tourisme », « Identité de la Ville », « Commerce, Artisanat, Développement économique », afin de mener une réflexion sur des propositions d'évènementiel pour Noël 2014 ;

Le 17 septembre 2014 à 17h30 : Le Local Jeunes « Les A.M.I.S. » fête ses dix ans ;

Le 18 septembre 2014 à 20h30 : Conseil Communautaire à Chaingy portant notamment sur l'approbation de décisions modificatives n°1 au budget principal et au budget annexe extension de la Z.A. des Pierrelets, le remplacement d'un Conseiller Communautaire au sein de divers organismes, la mise en place d'Approlys, la demande de subvention auprès du Conseil Général du Loiret pour le fonctionnement des R.A.M., l'adoption d'une motion de soutien à l'A.M.F. pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat ;

Du 20 au 21 septembre 2014 : 31^{ème} Journées Européennes du Patrimoine ;

Compte-rendu des décisions du Maire.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée prend acte des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal, depuis la dernière séance.

Projet Artistique et Culturel de Territoire 2015 : demande de subvention auprès de la Région Centre.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès du Conseil Régional du Centre, dans le cadre de la mise en œuvre du prochain programme du Projet Artistique et Culturel de Territoire pour l'année civile 2015.

Projet de cirque inter-écoles : demandes de subventions auprès de diverses administrations.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès de diverses administrations et notamment l'Etat, le Conseil Général du Loiret, le Conseil Régional du Centre et la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet cirque inter-écoles prévu du 23 mars au 3 avril 2015.

Mise en place d'Approlys :

- **approbation de l'adhésion à la Centrale d'achat Approlys,**
- **signature de la convention constitutive du groupement d'intérêt public d'Approlys,**
- **autorisation de délégation nécessaire pour la publication des marchés passés par Approlys.**
- **désignation de représentants à l'Assemblée Générale,**

Suite à la délibération du 26 mai dernier, relative à l'Adhésion de principe de la Commune à la centrale d'achat territoriale Approlys, l'Assemblée, à l'unanimité :

- approuve l'adhésion au groupement d'intérêt public Centrale d'achat Approlys,
- autorise Madame le Maire à signer la convention constitutive du groupement d'intérêt public présentée par l'Assemblée Générale,
- confère délégation de compétence à Madame le Maire pour la publication des marchés passés par Approlys,
- désigne Monsieur Rabier, représentant titulaire à l'Assemblée Générale d'Approlys et Monsieur Langer, son suppléant.

Adoption d'une motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

A l'unanimité, l'Assemblée adopte une motion de soutien aux demandes portées par l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Reversement du produit des ventes des biens immobiliers appartenant au Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Meung-sur-Loire au profit de la Communauté de Communes du Val des Mauves.

A l'unanimité, trois abstentions relevées, l'Assemblée autorise Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour que la part du produit issu des ventes par le Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire, des bâtiments de l'ancien collège Gaston Couté et des pavillons de fonction, qui reviendra à la Commune de Meung-sur-Loire, puisse être reversée à la Communauté de Communes du Val des Mauves.

Personnel Communal :

- **modification du tableau des effectifs.**

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à modifier le tableau des effectifs, afin de tenir compte des avancements de grades pour l'année 2014 et prendre en compte la transformation d'un poste d'ATSEM de 1^{ère} classe en un poste d'ATSEM Principal de 2^{ème} classe.

- renouvellement d'agrément pour le service civique.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à déposer auprès de l'Agence du Service Civique une demande de renouvellement d'agrément pour une période de deux ans, afin de poursuivre la mise en œuvre de ce dispositif, pour ce qui concerne la participation à la gestion et à la mise en valeur des écosystèmes.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir :

Le 27 et 28 septembre 2014 : Les Journées Gaston Couté (27 et 28 sept) et vide-grenier organisé par le Comité de Quartier Potières Fenoux (28 sept),

Le 2 octobre 2014 à 19h30 : Inauguration de l'équipement de cinéma numérique

Le 4 octobre 2014 à 9h00 : Visite des bâtiments communaux

Le 10 octobre 2014 : Election du Conseil Municipal des Enfants

Le 12 octobre 2014 à 15h00 : Marche Civique par le Comité de Quartier Potières Fenoux

Le 16 octobre 2014 à 19h00 : Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Equipement de la région de Meung-sur-Loire/Beaugency

Le 17 octobre 2014 à 18h00 : Remise des écharpes aux nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants

Le 18 octobre 2014 à 14h00 : Distribution des écoutes

Le 19 octobre 2014 : Repas des aînés

Le 3 novembre 2014 à 18h30 : Commission des Finances

Le 10 novembre 2014 à 20h30 : Conseil Municipal.

Madame le Maire fait part des remerciements :

- de toute l'équipe d'enseignantes de l'école primaire des Potières pour les travaux effectués cet été et notamment la création de la salle des maîtres,
- des membres du Judo Club Magdunois pour le soutien apporté par la municipalité et la présence des Elus lors des manifestations.

Madame le Maire informe l'Assemblée que des travaux S.N.C.F. seront réalisés sur l'axe Paris - Orléans - Limoges - Brive - Toulouse. Ils nécessiteront des interruptions totales des circulations ferroviaires sur la ligne Paris - Les Aubrais - Vierzon - Châteauroux - Limoges - Toulouse du samedi 27 septembre à 12h00 au dimanche 28 septembre à 15h00.

Madame le Maire fait le point sur les travaux et les dossiers en cours :

- Z.A.C. des Tertres – tranche conditionnelle 2.

Madame le Maire informe l'Assemblée du lancement d'une campagne de sensibilisation sur les mesures à prendre par les particuliers pour la prévention des cambriolages.

Meung-sur-Loire, le 24 septembre 2014

Le Maire,

Pauline MARTIN



Affiché le : 23/9/14